



**ECOLE ELEMENTAIRE YANN ARTHUS-BERTRAND**  
**8 bis, rue de Beauce**  
**28630 BARJOUVILLE**  
**TEL : 02 37 34 01 89**

## **Compte rendu du conseil d'école du premier trimestre 2020-2021**

Le conseil d'école s'est réuni le 10 novembre 2020 à 18.05 en visioconférence.

Etaient présents à cette réunion :

Mesdames CLARK, CONVENANT, ELIE, GAISON, VAN DER STICHELE, Monsieur PESCHEUX, professeurs des écoles

Mesdames FOUTAH, HOREAU, MECHIN, TRIVIAUX, Messieurs ETIEVANT, VIGOUREUX, représentants des parents d'élèves

Monsieur DELATOUCHE, maire de BARJOUVILLE

Mme VERRET, adjointe aux affaires scolaires

Absences excusées de Mmes JANVIER, LERMA, MEYER, VIGOUREUX représentantes des parents d'élèves

### **Ordre du jour :**

1. Retour sur les élections des représentants d'élèves
2. Le règlement intérieur
3. L'école et la rentrée de novembre 2020
4. Questions diverses

#### **1. Les élections des représentants de parents d'élèves**

Après un tour d'écran, Mr PESCHEUX revient sur les résultats d'élections des représentants des parents d'élèves qui ont été élus avec 66 % de participation. Le vote par correspondance était imposé. Cette année deux listes de parents se présentaient, ce qui explique un record de participation.

#### **2. Le règlement intérieur**

Une lecture de l'ancien règlement et quelques ajustements ont été effectués. Ce nouveau règlement a été voté à l'unanimité. Il sera distribué à chaque famille et lu dans les classes.

#### **3. L'école et la rentrée de novembre 2020**

Cette rentrée a été mouvementée avec les nouvelles règles sanitaires obligatoires, l'hommage à Samuel PATY et le plan Vigipirate porté au niveau « Urgence attentat » sur l'ensemble du territoire national depuis le 29 octobre 2020.

Mr PESCHEUX présente les nouvelles conditions d'accueil en raison de la crise sanitaire. Chaque élève se rend directement en classe à partir de 8 heures 20. Dès le portail franchit, le déplacement se fait en file indienne en respectant les distances de sécurité. Les enseignants accueillent leurs élèves à

la porte de la classe. Le port du masque est obligatoire. Avant de s'installer, le lavage des mains est obligatoire. En classe, dans la mesure du possible, on privilégie le respect des distances. Les élèves ne vont plus au tableau et les déplacements sont limités. Avant et après la récréation du matin, le lavage des mains est obligatoire. Même « programme » pour l'après-midi. La cour de récréation est partagée en 5 zones délimitées par des signaux Girod et les jeux sont accessibles comme d'habitude (un jour, une classe). Les tables et les chaises sont désinfectées le midi et le soir. Les classes sont aérées au maximum, les livres de la BCD placés en quarantaine avant d'être remis sur les étagères. A la cantine, un protocole est mis en place également.

Mr PESCHEUX rappelle que toutes ces adaptations se font dans le respect des consignes nationales.

Mr DELATOUCHE et Mme DAVIAU ont distribué à chaque élève 4 masques lavables dès le lundi 2 novembre.

Beaucoup de changements à noter : les séances de sport sont annulées, la médiathèque municipale fermée, la piscine fermée, les sorties pédagogiques annulées et les projets des classes mis en attente de jours meilleurs.

Pour l'hommage à Samuel PATY, une minute de silence a été respectée lundi 2 novembre à 11 heures. Les enseignants ont rappelé les valeurs de la République, la laïcité, la liberté d'expression. Pour les CM1 et CM2, l'hommage a été organisé dans le préau de l'école avec la présence de Mr DELATOUCHE, maire de la commune, Mme DAVIAU, adjointe et de deux gendarmes de la brigade de Thivars.

Avec le renforcement du plan VIGIPIRATE, il n'est pas rare de rencontrer les gendarmes à la sortie de l'école. Mr DELATOUCHE rappelle que leur présence est aléatoire.

#### **4. Questions diverses**

Mr ETIEVANT souhaite que les moqueries envers quelques élèves cessent. Avec la configuration actuelle de la cour, les conflits ont fortement diminué et les enseignants restent vigilants sur ce sujet. Les parents sont informés rapidement à chaque problème. Les dames de cantine informent Mme CUVIER, en mairie, qui fait le nécessaire auprès des familles.

Mme FOUITAH rapporte les propos de quelques familles qui jugent les masques fournis par la mairie inadaptés, trop grands et difficiles à attacher avec les cordons. Elle propose que la coopérative de l'école achète des masques afin de réduire le coût financier pour les familles. D'autres parents remercient l'initiative de la mairie et trouvent au contraire que les liens permettent d'ajuster la taille du masque.

Mr PESCHEUX précise que les achats réglés par la coopérative se font au profit des élèves. Des dépenses ont déjà été engagées pour le goûter du cross, les abonnements presse. L'achat de nombreux livres est prévu pour la BCD.

Mme HOREAU, Mr VIGOUREUX précisent la définition de « cas contact ». Celle-ci sera transcrite dans les infos de novembre à destination des parents.

Mme FOUITAH questionne au sujet de la fontaine à eau. Celle-ci est condamnée depuis le premier confinement pour raison d'hygiène. Les élèves peuvent apporter leur gourde et la remplir aux robinets.

Plusieurs familles s'accordent pour dire que les repas servis à la cantine sont très satisfaisants et les deux menus proposés par la cuisine centrale sont appréciés.

Une liste de petits travaux est donnée à Mme VERRET, l'équipe éducative se félicite des améliorations apportées au niveau des ouvertures de classes et des stores électriques.

Fin de la séance vers 19 h 00

Le directeur, Mr PESCHEUX